

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseil municipal 12 décembre.....	p 2
Chats errants	p 3
Stationnement	p 3
Déchetterie	p 3
Recensement	p 4
MJC.....	p 4
Médiathèque	p 5
Tennis.....	p 5
Club oenologie	p 5
Secours Populaire.....	p 5
Coup de pouce petites entreprises	p 6
Kamavenir	p 6
Randonnées pédestres	p 7
Elections MSA	p 7
Présence verte	p 7
Agenda janvier février	p 8



Les donneurs à sangs pour sangs au service des autres ! Photo Alain PORTE

VIVE 2015 !

L'année 2014 s'achève laissant place à un bilan économique qui touche directement notre zone d'emploi avec le licenciement annoncé de 30 salariés chez LIPPI. Nous en mesurons les conséquences et ne pouvons que témoigner de notre solidarité .

Certes le monde actuel n'a pas le reflet d'une vie agréable pour nombre de nos concitoyens, mais l'avenir se construit aussi au travers de nombreux projets .que la commune et l'intercommunalité dessinent sur notre territoire ; Depuis de nombreuses années, nos prédécesseurs ont mis en place des infrastructures qui aident au développement culturel , sportif et social .Ce développement permettant à chacun de profiter d'un cadre de vie plus

Aujourd'hui, de nouveaux projets sont en route, dernièrement l'élection d'un conseil municipal jeune qui va leur permettre de concrétiser les projets mis en avant pendant leur campagne. Début janvier, la naissance d'un nouveau site internet de la commune va faciliter la vie de tous.

Le monde de demain ne pourra se construire qu'autour d'un monde solidaire

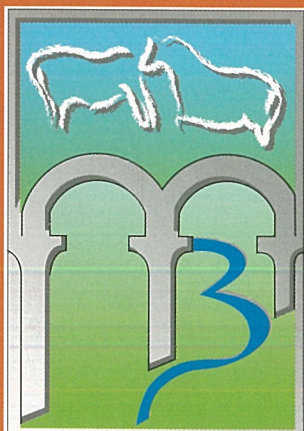
Que vous souhaiter de mieux qu'une parfaite santé pour vous et pour vos proches, de la prospérité , de la passion dans vos activités, et de l'amour autour de vous durant toute l'année .

Que l'horizon de cette nouvelle année 2015 rime avec énergie et réalisation.

Bulletin
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil municipal

de Mouthiers sur Boëme

N° 345
JANVIER
2015



Site internet commune

MM Porte et Noël présentent au conseil le futur site internet de la commune.

Le conseil municipal retient l'offre de la société NTConseil d'Angoulême pour l'hébergement du site (hébergement, compes emails, sauvegardes journalières) pour un montant de 29 € HT par mois.

Le site sera opérationnel à compter du 1er janvier 2015.

Recrutement d'un responsable des services techniques

Suite aux auditions des candidats, le conseil municipal valide le choix du jury pour le recrutement d'un responsable des services techniques, au grade de technicien principal, par voie de mutation, à compter du 1er janvier 2015.

Régime indemnitaire

Du fait des recrutements d'un DGS d'une part, et d'un DST d'autre part, le conseil municipal redéfinit le régime indemnitaire mis en place sur la commune depuis 2007.

Astreintes

Le conseil municipal redéfinit le système des astreintes appliqué aux services techniques. L'astreinte sera appliquée toute la semaine (week-end compris) et sera composé d'un salarié et d'un élu.

Convention Commune/Centre de gestion « service Intérim

Le conseil municipal décide de signer une convention avec le CDG pour une prestation « Intérim » à laquelle la commune pourra avoir recours en cas de besoin pour des remplacements de personnel.

Crèche familiale

Dans le cadre de l'agrément de la crèche familiale, le conseil municipal accepte la convention de prestation à passer entre la commune et un méde-

cin pédiatre pour ses interventions auprès de la crèche, à raison de 2 matinées par semaine au taux horaire de 60€.

Indemnité gardiennage église
Le conseil municipal renouvelle le versement d'une indemnité annuelle de 119,55 € (tarif fixé par circulaire du ministère de l'intérieur) à la paroisse de Mouthiers pour le « gardiennage de l'église ».

Redevances assainissement 2015

Le conseil municipal décide de ne pas revaloriser
-la PAC (Participation Assainissement Collectifs) pour les nouveaux raccordements au réseau ; le montant reste donc fixé à 636,24 €
-la part communale de la redevance au m3 qui reste donc fixée à 1,1038 € HT. Le concessionnaire AGUR revalorise la part redevances au m3 lui revenant de 0,29% la portant ainsi à 0,5265 €HT.

Demande d'exonération part assainissement

Le conseil municipal, à 13 voix pour, accepte d'exonérer de redevances assainissement le volume d'eau consommé pour le remplissage d'une piscine après acte de vandalisme sous réserve du contrôle de légalité de la Préfecture.

Commissions communales et comités consultatifs

Suite aux remarques des services de la Préfecture, le conseil municipal décide de créer :
-des commissions municipales composées exclusivement d'élus et habilitées à préparer les réunions de l'assemblée délibérante
-des comités consultatifs composés d'élus et de non élus et uniquement chargés d'émettre des avis et de formuler des propositions sur des questions d'intérêt communal.

Voirie - accès terrains route de la côte à Bournet

Le conseil municipal décide l'acquisition, pour l'euro symbolique, du terrain nécessaire à l'aménagement d'une sortie commune de parcelles sur la RD12. Les frais de notaire et de géomètre seront pris en charge par les intéressés.

Extension réseau électrique

Dans le cadre de l'instruction d'un certificat d'urbanisme à « Gersac », une extension électrique s'avère nécessaire.

Du fait de la longueur de l'extension (36ml), le conseil opte pour la solution d'un raccordement pour un montant de 586,80 € entièrement pris en charge par le pétitionnaire.

Achat d'un photocopieur

Le passage de la comptabilité communale au PESV2 supprime les documents papier entre la commune et la trésorerie ; ces documents sont désormais transmis par voie dématérialisée sous forme de scans.
Le photocopieur mairie n'étant pas compatible avec cette fonction, l'achat ou la location d'un nouveau matériel s'impose.
Après examen des différentes propositions reçues, le conseil municipal opte pour une location de matériel sur 5 ans, à raison de 250,50 € par mois, auprès de la société BSI basée à l'Isle d'Espagnac.

Chats errants

M.Barbe présente au conseil le fonctionnement du syndicat départemental de la fourrière quant aux campagnes de capture des chats errants. Le conseil décide d'organiser une telle campagne au cours du mois de février prochain.
Une réunion préalable sera organisée en janvier avec les riverains concernés. (Voir page 3).

Conseil Municipal de Jeunes

M le Maire donne compte-rendu de la 1ère réunion d'installation du conseil municipal des Jeunes qui a eu lieu le 12 décembre à 18 h.(photo ci-contre)
La prochaine réunion est fixée au 16 janvier 2015.

Epuron

M le Maire informe le conseil municipal que la Sté EPURON présentera les données relatives au projet éolien (implantation, nombre et taille des éoliennes, constructeur,...) lors de la prochaine réunion de conseil du 9 janvier 2015.



**JEUDI 15 et 29
JANVIER**

Dates des élections départementales
22 mars 2015 pour le 1er tour
29 mars 2015 pour le second tour

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Il est rappelé aux usagers qu'il existe un parking situé derrière l'église accessible depuis le champ de foire. Utilisez-le, cela permettra de « désengorger » le parking de la place de la gare et champ de foire.

AIRES DE COVOITURAGE

- derrière la supérette
 - à l'entrée de l'avenue du 24 août 1944
 - dans le lotissement communal des Justices (au niveau de la place)
 - au rond-point des chevaux
- Ces points de rendez-vous sont matérialisés par des panneaux.



DÉCHETTERIE Horaires d'ouverture

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI, SAMEDI
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
FERMÉE LE JEUDI.

Nous rappelons que les déchetteries réceptionnent les déchets verts et demandons aux personnes qui se reconnaîtront de ne pas les déposer dans la nature comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises !!!
Cela vaut également pour les ordures ménagères ; il est trop fréquent de trouver des sacs noirs ou jaunes déposés n'importe où dans la nature alors que le service de collecte dessert tout le territoire communal !!!

La déambulation des chats errants à Mouthiers devient source de nuisances ; nous devons réguler la population des chats en maîtrisant leur prolifération.
Un couple de chats non stérilisé peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20 000 individus en quatre ans.

Une solution fait ses preuves : la stérilisation.
Née du constat que l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats est inefficace contre la pullulation, cette pratique, respecte la sensibilité de nos concitoyens devant la vie des animaux de compagnie.

La stérilisation stabilise la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. et ainsi elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité.

Nous passons une convention de stérilisation et d'identification avec la Fondation 30 Millions d'Amis et le Syndicat Départemental de la Fourrière en vue d'une action de capture du 16 au 22 février 2015

Si les chats circulant dans Mouthiers sont pour vous soit désirés, soit indésirables, si vous voulez dire ce que vous pensez ou bien en savoir plus ;

Venez participer à la réunion d'informations et de débats organisée, à la mairie, le jeudi 12 février à 18h30.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
VENDREDI
13 FEVRIER
20 H 30

RECENSEMENT 2015

Cette année 2015, vous allez être recensé(e).

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France.

Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies,...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement,...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

-décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hopitaux, etc...)

-préparer les programmes de rénovation des quartiers

-déterminer les moyens de transports à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population. C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

5 agents recenseurs ont été recrutés et répartis sur 5 secteurs pré-définis pour cette opération.

Il s'agit de : Mesdames Corinne NOIREAU, Estèle LEBLANC, Nathalie CHAUVERON-SAGASTE, Carmen CHAUVEAU, Monsieur Olivier MENARD



M.J.C. EN JANVIER

BAL CHEYENNES COUNTRY MOUTHIER-SUR-BOËME



SAMEDI 24 JANVIER 2015
20 H 30

SALLE GILLES PLOQUIN

ENTRÉE 5€

BUVETTE - PÂTISSERIE

MJC JULES BERRY

3, place de la Gare - 16440 Mouthiers-sur-Boëme

05 45 67 84 38

24 janvier - 8 février 2015

PLANCHES ET HIÉROGLYPHES Une exposition du Festival International de la bande dessinée

Isabelle Dethan, Julien Maffre et Mazan redessinent l'Égypte

MJC Jules-Berry
3 place de la Gare
16440 Mouthiers-sur-Boëme
(05 45 67 84 38)

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- le dimanche, de 14 h 30 à 17 h.
- samedi 31 janvier de 14 h 30 à 17 h.

Vernissage - dédicaces : 24 janvier à 15 h 30

MÉDIATHÈQUE EN JANVIER

Nouveaux horaires d'ouverture

Mardi : 10 h à 12 h Mercredi : 9 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 12 h Vendredi : 15 h à 18 h 30
Samedi : 10 h à 12 h 30 et 14 h à 16 h 30

Ateliers d'écriture

La médiathèque organise des ateliers d'écriture ouverts à tous et basés sur le plaisir et la convivialité ! Les ateliers auront lieu le mardi soir tous les 15 jours de 18 h 30 à 19 h 30.

Les prochains ateliers auront lieu les 16 décembre, 6 et 20 janvier 2015 (etc...) N'hésitez pas à nous rejoindre même pour une séance d'essai.

Exposition

Dans la salle d'exposition de la médiathèque, sera inauguré, le vendredi 23 janvier à 18 H « **Gabon 2004** », ensemble de photos en noir et blanc, proposé par Alain PORTE.

Ces images, extraites d'un journal de voyage, et qui présentent une vision de moments de fête et de quotidien, ainsi que des portraits, entrent dans le cadre des animations que la médiathèque a réunies sur le thème « l'Afrique ».

Un pot d'amitié sera servi pour la circonstance.

TENNIS

Championnats de Printemps.

Chez les Jeunes l'inscription des équipes dépend principalement du nombre de parents prêts à s'investir pour suivre une équipe. Nous pensons engager 3 ou 4 équipes. Cette année nous engageons trois équipes Messieurs, une équipe Dames, probablement une équipe mixte (Coupe J.J. Pérot) et une + de 55 ans.

Nous ne disposons que de 2 courts extérieurs et d'un court couvert à partager avec d'autres associations, ce qui nous obligera à trouver des créneaux libres supplémentaires dans les clubs voisins ou à réserver des courts au Comité Départemental ou au Centre Sportif des Montagnes à Champniers.

Actions développement du Club.

Tennis à l'école :

Nous reconduisons notre action. Pascal Sylvestre interviendra auprès des élèves de CE2-CM1 après les congés de Pâques.

Projet pour les Dames :

L'effectif féminin reste faible, mais nous sommes convaincus que notre sport peut offrir aux dames autant de plaisir qu'il en apporte aux hommes.

Dans ce but, nous envisageons une journée portes-ouvertes pour les dames (même non licenciées) au printemps. Nous avons donc monté un dossier et l'avons transmis au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) afin d'obtenir une subvention. Le CNDS a donné un avis favorable à notre action et nous a accordé la subvention.

Dates à retenir pour la saison.

Galette du Tennis Club :

Le samedi 10 janvier à 16h00 à la salle omnisport.

Tournoi Interne :

Du samedi 23 au dimanche 31 mai (Repas champêtre dimanche 31 mai).

Tournoi Open :

Du dimanche 14 au dimanche 28 juin.



SECOURS POPULAIRE La Boutique

Tous les samedis matin de 10 h à 12 h.

Le troisième lundi de chaque mois de 14 h à 16 h

Pensez à donner des vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état. Ils feront le bonheur des visiteurs.

Pour cette mission de venir en aide à ceux que la vie a meurtri, le secours populaire a besoin de vous ; si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir : les bénévoles seront les bienvenus.

BRADERIE le 24 janvier au local de 10 h à 13 h



En Novembre nous avons apprécié une sélection de Beaujolais: 1 nouveau, 1 Saint Amour 2013, 1 juliéas 2011, et un Moulin à vent 2007.

Ce fut l'occasion de présenter cette région, ses vignobles et ses vigneron qui nous montrent qu'un seul cépage, le Gamay noir à jus blanc peut nous donner des vins très différents selon la nature des sols ou la vinification.

En Décembre : quels vins choisir pour accompagner les huitres et les fruits de mer ?

En Avril nous sommes allés en Médoc, en début d'année nous projetons une sortie dans le Bergeracois. D'autres régions sont à l'étude (St Pourçain, l'Anjou, La bourgogne ...)

Chaque fois qu'il est possible d'avoir un professionnel nous organisons une soirée à thème.

En avril un sommelier nous fait une soirée sur les accords mets-vins. Prochainement un maître de chais doit venir nous parler de son métier et de l'art des assemblages.

Coup de pouce régional aux Très Petites Entreprises

Pour encourager et soutenir les Très Petites Entreprises (TPE) du Commerce, de l'Artisanat et du Service, la Région a créé un dispositif spécifique d'aide au développement : le coup de pouce régional aux TPE. Ce dispositif s'inscrit avec la volonté de favoriser le maintien et le développement de services marchands de proximité sur la totalité du territoire rural régional et les territoires en quartiers prioritaires.

Pour qui ?

Les entreprises de commerce, d'artisanat et de services de moins de 10 salariés dont le chiffre d'affaires est inférieur à 900 000€, qui sont implantées en Poitou-Charentes, qui sont situées sur des communes de moins de 30 000 habitants ou dans les territoires en quartiers prioritaires.

Quelles conditions ?

L'entreprise peut être accompagnée pour des projets d'investissements de modernisation, de capacité et de croissance, d'informatisation, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, des investissements liés à des évolutions intérieures des locaux, mise aux normes des locaux d'activité. Le montant total des investissements éligibles doit être compris entre 2000 € et 50 000 € HT.

Quel montant ?

L'aide régionale sous forme de subvention est plafonnée à 5 000 €. Comment ça marche ?

La demande doit être faite avant tout début de réalisation du projet (engagement des premières dépenses : devis signé ou facture) auprès de l'Atelier Régional de la communauté Charente Boëme Charraud. Mme TESTAGROSSA Isabelle ou Mme LOUIS Séverine pourront vous accompagner dans votre démarche de projet individuel et instruiront avec vous votre demande d'aide « Coup de Pouce Régional aux Très Petites Entreprises ». Le dossier sera examiné par le jury de l'Atelier qui propose, après votre audition (obligatoire), de l'attribution et du montant de l'aide. La décision est ensuite transmise à la Région pour décision finale.

Pour plus de renseignement contactez l'Atelier Régional de la communauté Charente Boëme Charraud au Centre Information Jeunesse, 4 place du Champ de Mars 16000 ANGOULÊME, Tel : 05.45.37.07.30 Mail : i.testagrossa@info-jeunesse16.com Un dispositif régional Poitou-Charentes

Bourse Régionale Désir d'Entreprendre (BRDE)

Vous avez une idée, une envie de créer votre propre emploi en créant ou en reprenant une activité ? Vous souhaitez être aidé pour définir votre projet et recherchez une aide financière pour le démarrage de votre activité ?

La Région vous accompagne.

Pour qui ?

Tout porteur de projet souhaitant opter pour un statut de chef d'entreprise et âgé de 18 ans minimum dont l'activité pérenne sur le plan régional n'a pas fait l'objet d'une immatriculation avant l'avis du jury ou de la décision de la Région.

Quelles conditions ?

Pour bénéficier de la Bourse Régionale Désir d'entreprendre, le porteur de projet s'engage à créer son propre emploi au sein de l'activité projetée et à ne pas immatriculer son activité préalablement à l'avis du jury de l'atelier régional de la Bourse Désir d'Entreprendre ou de la décision de la Région.

Quel montant ?

Une aide forfaitaire de 1 000 € (minimum) à 10 000 € (maximum) définie en fonction de la situation et les besoins réels du porteur de projet, la faisabilité du projet, les besoins et les ressources mobilisées, les emplois générés (dont en alternance)...en veillant à l'effet levier.

Pour plus de renseignement contactez l'Atelier Régional de la communauté Charente Boëme Charraud au Centre Information Jeunesse, 4 place du Champ de Mars 16000 ANGOULÊME,

Tel : 05.45.37.07.30
i.testagrossa@info-jeunesse16.com

RANDONNÉES DU DIMANCHE

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers	Point de départ	Heure départ rando	Distance
4-jan	J-Pierre B et Cécile T	06 35 27 25 61 06 01 91 80 33	Mouthiers rando+galette +calendrier	13h45	Place derrière l'église	14h	8km
18-jan	Daniel P et Sandra P	06 19 12 62 39 06 19 31 11 99	TROIS-PALIS « sentier entre fleuve et vallée »	13 h30	Parking des écoles	14 h	11,5km

RANDONNÉES DU MERCREDI

Jour	Animateur(s)	Tél.	Lieu de la randonnée	Départ Mouthiers	Point de départ	Heure départ rando	Distance
7-jan	Mouthiers rando+galette +calendrier	13h45	Place derrière l'église	14h	7,5km		
21-jan	Joël F et Janine G	05 45 67 95 56 05 45 23 00 12	MAGNAC-SUR-TOUVRE	13h45	Parking de la source de la Touvre	14 h	8,5 km

Séjours

du 1er au 10 mai ou du 8 au 17 mai 2015 : « le chemin de Stevenson ».

Contactez Cédric HILLAIRET au 06 10 56 11 64 ou Nicole GIRARDEAU au 05 17 20 54 51 ou Alain BONNET au 05 45 67 83 24 pour les personnes intéressées.

Kambavenir, des actions dans la continuité

Le Burkina Faso est situé dans l'Afrique de l'ouest. C'est un pays de grande richesse humaine (hospitalité, sens de la solidarité, culture...). Les besoins y sont importants, en particulier dans les domaines éducatifs et sanitaires. et la solidarité peut permettre de résoudre une partie des problèmes.

L'association Kambavenir existe depuis février 2008. Elle mène des actions pour apporter un soutien à l'éducation au Burkina Faso sur des projets initiés par ses partenaires locaux.

En 2014, différents évènements (soirées concerts, expositions, ventes d'artisanat, opération chocolat...) ont été organisés, des partenaires logistiques ou financiers ont été recherchés et rencontrés. Ainsi des actions dans la concertation, la cohérence et la continuité ont pu être assurées : soutien à la scolarité d'enfants démunis, fonctionnement d'une cantine scolaire et développement d'un jardin potager pédagogique dans le village de brousse de Didyr, aide à la pratique du sport au collège de Zoula,

soutien à un orphelinat, appui à un groupe de femmes, développement de bibliothèques scolaires, formations en informatique à Koudougou...

Actuellement, les actions engagées se poursuivent et un nouveau projet « extension d'une école primaire » par la construction et l'aménagement de 3 classes supplémentaires dans un secteur très peuplé de Koudougou est en cours de réalisation. Une première classe a pu être construite et aménagée et début octobre, 65 nouveaux élèves ont pu être accueillis.

Cette première étape du projet a bénéficié du soutien du Conseil Régional Poitou Charente (6000) et du partenariat de l'association ALFAH 86 regroupant des étudiants de Poitiers. L'association vient d'obtenir le soutien de l'Agence Micro Projet (10 000). et elle poursuit ses recherches de financement pour finaliser le projet.

Kambavenir est reconnue officiellement au Burkina, son représentant burkinabé y assure la mise en place, la coordination et le suivi des actions en faveur des enfants.

Deux membres de l'association, responsables des projets au Burkina effectuent régulièrement des séjours pour rencontrer les partenaires burkinabé, échanger et participer à la mise en place et au suivi des différentes actions.

Kambavenir et ses amis burkinabé remercient tous les adhérents et tous les partenaires qui par leur soutien et leur participation aux différentes actions proposées permettent la réalisation des projets pour l'avenir des enfants au Burkina Faso.



PRÉSENCE VERTE CHARENTE SERVICES À DOMICILE sur tout le département de la Charente

Livraison de repas

Des repas livrés pour tous les jours de la semaine, midi, soir.

Nous vous garantissons :

- la possibilité de choisir votre menu
- une alimentation saine et équilibrée
- des repas personnalisés (en cas de régimes alimentaires)

Nouveau : Livraison de produits fermiers à domicile
En partenariat avec le magasin collectif de producteurs charentais La Belle Fermière
Rendez-vous sur www.labellefermiere.com ou demandez votre bon de commande papier.

Jardinage et petit bricolage

Jardinage :

- Entretien des espaces engazonnés
- Taille des fleurs
- Ramassage des feuilles
- Arrosage
- Plantations de printemps et de l'automne...

Petit bricolage :

- Changement de robinet et de joints sanitaires
- Installation et fixation de petits équipements de rangement
- Peinture de volets....

Un abonnement au plus juste des besoins
Intervenants qualifiés et sérieux
Nous intervenons avec notre propre matériel

05 45 97 81 30
presenceverte16@msa-services.fr
ou à l'agence Groupe MSA (Angoulême, Barbezieux, Confolens, Mansle, Segonzac)



EN TANT QU'ADHÉRENT MSA, vous votez dans votre canton soit pour un candidat (si vous êtes exploitant ou employeur), soit pour une liste de candidats présentée par un syndicat représentatif (si vous êtes salarié).

POURQUOI C'EST IMPORTANT DE VOTER ? COMMENT VOTER ?

Pour participer à la vie démocratique de votre MSA
Par votre vote, vous désignez les délégués cantonaux qui se font l'écho des problématiques que vous rencontrez et de vos besoins. Ils participent à l'Assemblée générale de votre MSA.

Pour être acteur de protection sociale
Par votre vote, vous agissez pour développer une protection sociale forte et équilibrée. La récente création d'indemnités journalières maladie pour les exploitants, les initiatives menées pour développer l'accès aux droits sociaux pour tous... concrétisent cet engagement.

Pour soutenir votre secteur professionnel
Votre participation aux élections MSA témoigne de votre attachement à une agriculture tournée vers l'avenir et renforce le domaine d'activité auquel vous appartenez (production, secteur du paysage, filière hippique, transformation, coopération, services...).

Pour défendre vos intérêts et ceux de votre entourage
Voter pour être des candidats qui partagent vos préoccupations et mènent des actions pour améliorer la qualité de vie de chacun : préserver la santé des plus jeunes aux plus âgés, aider les familles...

Par internet sur une plateforme de vote dédiée et sécurisée à l'adresse : www.jevoteenligne.com/msa2015 en utilisant l'identifiant de vote et le code confidentiel transmis par courrier.

Par voie postale en retournant, sans l'affranchir, votre bulletin de vote dans l'enveloppe retour T. Ces derniers vous ont été également adressés par courrier. Pensez à bien signer au dos de l'enveloppe T. En effet, sans signature, votre vote ne pourra être pris en compte.

ETAT CIVIL

Pour la première fois depuis 20 ans, nous n'avons rien à annoncer dans cette rubrique.

SUR VOTRE AGENDA

JANVIER

- 10 : galette du Tennis Club à la salle omni-sports à partir de 15 h
- 10 : repas football club à la salle Gilles Ploquin
- 16 : assemblée générale Tourbières et Loisirs salle du conseil à la mairie à 20h30
- 18 : repas offert par la commune aux aînés à la salle Gilles Ploquin 12 h
- 24 : braderie du secours populaire au local de 10 h à 13 h
- 24 : bal country organisé par la MJC à la salle Gilles Ploquin à 20 h 30
- 31 : assemblée générale Génération Boème à la salle Gilles Ploquin toute la journée

FÉVRIER

- 8 : repas dansant génération Boème à la salle polyvalente
- 14 : déstockage au local du secours populaire
- 15 : loto du foot à la salle Gilles Ploquin à 14 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain PORTE Jean REVEREAULT

Impression : VALENTIN Angouleme

Le prochain
bulletin

Sortira début février. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 janvier.
Les activités prévues jusqu'à mi mars pourront y être annoncées .

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS
RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Cent cinquante ans et toujours le même succès...



Spectaculaire et populaire : le secours !



En fait, le plaisir de lire, les cadeaux en plus !

(Photos Alain PORTE)